



**ÇA Y EST !
LE CONCOURS EST
OUVERT À TOUS !** **VENEZ VOTER,
COMMENTER
ET JOUER SUR**

Samedi 21 février 2009

Dernière heure

...

Masevaux : carbonisé dans sa voiture

..

A LA UNE

Monde
France
Sports
Spécial foot
DN@udio
Fil foot
Les autres sports
Météo
Impul'sons DNA
DNA libres
découvertes
Oxy'jeunes
La boîte à images
Le blog des petits
curieux
Infos du net
Tests jeux vidéos
Bilingue
Opinions /
Courrier des lecteurs

Nouveau !

Galerie photos

ABONNÉS

Actu région
Éditions locales
Economie - bourse
Faits divers
Spécial foot
Les autres sports
Culture et loisirs
Reflets DNA
Chuchotements
RECHERCHE
Aujourd'hui

**ANNONCES****Emploi****Immobilier****Auto - Moto****Annonces.net****Légales****DNA PME****Nos****suppléments**

Palmarès
des entreprises

Economie 2009
**Vivre
l'Europe**

**Toute
la mode à
Strasbourg**

Habitat
Spécial automne

Sélestat

Agrandir le texte

T + + + +

Des places en plus en périscolaire

Les élus de la communauté de communes, réunis jeudi soir, ont voté le principe de la création d'un accueil périscolaire supplémentaire. Ils ont également approuvé le projet d'agrandissement du centre sportif de Villé, ainsi que le réaménagement du centre administratif.

Comme l'ont fait remarqué les élus de la communauté de communes, la demande pour la création de places supplémentaires en périscolaire existait depuis plusieurs années, que ce soit à Neubois ou à Villé : les parents d'élèves ont donc eu gain de cause, puisque le conseil, réuni jeudi soir, a entériné le projet d'extension de l'accueil intercommunal pour les enfants scolarisés.

Le conseil a en fait eu à se prononcer sur trois possibilités d'extension. La première concernait la création d'un accueil périscolaire de 20 places (16 enfants à midi, 10 le soir), dans un lieu qui reste à définir. Le coût pour la communauté de communes, déduction faite de la subvention de la CAF et la participation des parents, serait de 16 000 €.

La deuxième solution était la création de 12 places (10 enfants le midi, 7 le soir) supplémentaires à l'accueil périscolaire collectif de la Maison de l'enfant, pour un coût de 2 800 €. La troisième solution était une augmentation de 6 places (6 enfants à midi, 4 le soir) en périscolaire familial, avec une charge pour la comcom de 6 500 €. Le conseil, sur proposition de la commission sociale, a opté pour la première solution. 35 000 € de dépenses et 19 000 € de recettes ont été prévus au budget 2009.

Le conseil a également entériné le projet d'agrandissement du centre sportif de Villé. L'extension, telle que présentée par l'architecte Hubert Wach, sera accolée à l'arrière du centre sportif actuel, avec un accès par l'entrée existante. Elle sera accessible aux personnes handicapées grâce à la mise en place d'un ascenseur.

800 m², avec un terrain homologué pour le basket, le hand et le volley

La salle de sport de 800 m², avec un terrain homologué pour le basket, le hand et le volley, comprendra aussi des vestiaires hommes, femmes et arbitres. Il est également prévu l'installation de panneaux solaires sur le toit pour fournir de l'eau chaude sanitaire.

Le coût estimé, mobilier et équipement compris, est de 1,45 M d'€. Jean-Marc Riebel a proposé d'inscrire cette extension comme « projet d'excellence » du contrat de Territoire pour les trois prochaines années, ce qui devrait permettre d'obtenir une subvention de la part du conseil général à hauteur de 60 %. Pour le reste, les financements escomptés sont de 20 % au titre de la dotation de développement rural, de 5 000 € de la Région et de 3 000 € de l'Ademe pour les panneaux solaires et de 20 % de la Région sur le marché ouvrage bois. Une subvention est également sollicitée auprès de Jeunesse et Sports. A noter qu'un crédit



Les élus ont prévu de 20 places en pe
(Photo archives DI

Pour zoomer, cliqu

Tous les a

En plein travau

Un rôle confort

Une concurr

Artistes par pas

Des places e

Un musée à rev

Réussir la colle

Un retraité heu

En manque de

Vos sorties à Si

Vos sorties du j

Aujourd'hui / P

Tellure : un sol

ARCHIVES**Éditions récentes :**

Ve. 20 Février

Je. 19 Février

Me. 18 Février

Archives en ligne

Dossiers archivés

EXPRIMEZ-VOUS

Forums

Tchat

LOISIRS

Loto • Keno

Euromillion

Horoscope

Cinéma

Télé

Portails pros

Jeu.net

Jardins

Vosges à pied

Recettes de cuisine

Voyages

PRATIQUE

Strasbourg et CUS :

tout ce qui change à

la rentrée scolaire

Trombinoscope des**mairies et des****mairies**

Impôts 2008

Urgences

Qualités : air • eau

Flux RSS

Votre connexion

internet

La sécurité de votre

ordinateur

Journal parlé DNA

Devis travaux

Mon argent

Devis fournisseurs

Palmarès et

classements

Site map

PARTENAIRES

L'Est Républicain

Vosges Matin



Adhérent France PME

de 2000 € a été inscrit au budget 2009 pour l'achat d'un défibrillateur. Le conseil communautaire a aussi décidé du réaménagement du centre administratif de la communauté de communes. Le président Jean-Marc Riebel a procédé à une réorganisation interne des services et souhaitait réaménager les locaux en conséquence. Une salle de réunion sera notamment créée à l'étage. Le coût estimé serait de 126 000 €. Un dossier a été déposé dans le cadre du plan de relance, ce qui permettrait d'obtenir une subvention. Les travaux débiteront au courant du 1er trimestre 2009.

Émilie Brotel

Édition du Sam 21 fév. 2009

[Un tour de DOE](#)[Soutien au RAS](#)[L'heure est au l](#)[Ce week-end](#)[L'agenda](#)[Les autres déci](#)[Un repas en tou](#)[L'agenda](#)[90 printemps](#)[L'agenda](#)[Programme](#)[Week-end rédu](#)[Urgences](#)[Tours de garde](#)[Pharmacies](#)[L'agenda - Wee](#)[Les cultes](#)[GERPLAN : troi](#)[L'agenda](#)